

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PROUILLY

Délibération n° 2026_04_03

Affectation définitive du résultat de l'exercice 2025

Date de la convocation : 20 avril 2026

Séance du 27 avril 2026

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six à 19 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude LÉVÊQUE.

Présents : Claude LÉVÊQUE, Chantal WAGNER, Benoît LEBON, Nicolas TROUSSET, Patrick MATHIEU, Damien LEGROS, Jean-Noël GODIN, Guillemette FLEURY, Maud WAGNER, Julie PUTTEMANS, Virginie GOULETTE, Audrey POTAUFEUX, Estelle BOUZIDI

Absents ayant donné une procuration : Brigitte GODART représentée par Chantal WAGNER, Frédéric LEFEVRE représenté par Audrey POTAUFEUX

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Chantal WAGNER

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29, L. 2311-5, L. 1612-32 et R. 1612-52 et 53,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU les résultats arrêtés suite à l'approbation du compte financier unique,

VU les états des restes à réaliser,

VU la délibération n° 2026-03-06 en date du 2 mars 2026 autorisant la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025,

CONSIDÉRANT qu'il appartient à l'assemblée, suite à l'approbation du compte financier unique, de confirmer les montants repris par anticipation au budget primitif,

CONSIDÉRANT que le budget de l'exercice 2026 comportait un virement (023 - 021) d'un montant de 65 595,40 €,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE :

d'acter que les résultats de l'année 2025 ont été correctement estimés et de procéder à l'affectation définitive des résultats en conformité avec l'affectation anticipée inscrite au budget primitif de l'exercice 2026 comme suit :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	89 621,81	0,00	37 416,97	0,00	127 038,78
Opérations exercice	389 506,89	438 651,69	136 797,60	38 188,98	526 304,49	476 840,67
Total	389 506,89	528 273,50	136 797,60	75 605,95	526 304,49	603 879,45
Résultat de clôture		138 766,61	61 191,65			77 574,96
Restes à réaliser	0,00	0,00	5 314,60	0,00	5 314,60	0,00
Total cumulé	0,00	138 766,61	66 506,25	0,00	5 314,60	77 574,96
Résultat définitif		138 766,61	66 506,25			72 260,36

- affectation en réserves (compte 1068) en section d'investissement du montant de 66 506,25 € ;
- report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes) du montant de 72 260,36 € ;
- report en section d'investissement (ligne 001 en dépenses) du montant de 61 191,65 €.

Le Maire ,
Claude LÉVÊQUE

La secrétaire de séance,
Chantal WAGNER



